



1. Bonne année scolaire 2018-2019 !

Le moment de la rentrée a sonné et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli vos enfants ! Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire.

Soyez assurés de notre entière collaboration pour que le cheminement scolaire de votre enfant se déroule à la hauteur de toutes ses possibilités. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, des inquiétudes ou tout simplement des commentaires.

2. Documents

Vous avez reçu des documents importants vous permettant de bien accompagner votre enfant cette année à l'école Albatros.

- **Fiche santé (à compléter et à retourner à l'école dès demain).**
- **Lettre d'autorisation pour la publication de photos (à compléter et à retourner à l'école dès demain)**
- **Lettre d'autorisation pour l'utilisation de profils individuels avec des logiciels et des applications (à compléter et à retourner à l'école dès demain)**
- **Formulaire adresse courriel**

3. Invitation à la première rencontre de parents et à l'assemblée générale du 11 septembre 2018

La première soirée de parents aura lieu le 11 septembre. Voici l'horaire de cette soirée :

18h30 : Rencontre des enseignants dans les classes

20h00 : Assemblée générale au gymnase pour tous les parents

Mot de la direction

Mot de la responsable de l'OPPA

Élection des membres du conseil d'établissement 2018-2019

L'ordre du jour vous sera communiqué sous peu. Veuillez noter que les rencontres de l'école Des Roseraies auront lieu le même soir à des heures différentes.



Cette première soirée de parents est **très importante**. L'enseignant(e) de votre enfant vous fera connaître le fonctionnement de sa classe, ses attentes, ses exigences et les projets particuliers qu'il prévoit mettre de l'avant au cours de l'année. Cette soirée est un moment privilégié pour établir un premier contact avec cet(te) enseignant(e).

Cette soirée est également une occasion de vous impliquer dans la vie de l'école en soumettant votre candidature au poste de membre du conseil d'établissement ou d'un autre comité nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

Votre présence est requise! Soyez-y!

4. Photo scolaire

La séance de photos aura lieu le **14 septembre prochain**. Vous recevrez sous peu un complément d'information

5. Fiche urgence-santé

Nous vous demandons de compléter ce document et de le retourner à l'école dès demain. Il est très important de nous indiquer clairement le nom et le numéro de téléphone d'une personne à rejoindre en cas d'urgence si nous ne sommes pas en mesure de vous contacter soit à la maison ou au travail. **Nous devons avoir un numéro de téléphone où nous pouvons rejoindre quelqu'un à tout moment en situation d'urgence.** Le numéro d'assurance maladie ainsi que la date d'expiration sont aussi des informations très importantes à avoir au dossier de l'élève.

6. Coupon-réponse - Autorisation photo

Veuillez retourner le coupon-réponse au titulaire de votre enfant rapidement.

7. Coupon-réponse - Autorisation pour l'utilisation de profils individuels avec des logiciels et des applications pédagogiques.

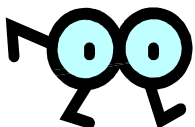


Veillez retourner le coupon-réponse au titulaire de votre enfant rapidement.

8. Heures de surveillance sur la cour

Voici les heures de surveillance de la cour à l'entrée du matin et de l'après-midi :

- Arrivée du matin : 7h55 à 8h00
- Arrivée en classe l'après-midi : 12h50 (lecture en classe jusqu'à 13h00)



Aucun enfant ne doit arriver à l'école avant ces heures puisqu'aucune surveillance n'est effectuée avant ces moments. Votre collaboration est essentielle!

9. STATIONNEMENT POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Le stationnement arrière près de la cour d'école ainsi que la zone de stationnement devant l'école près du terre-plein sont **destinés aux employés de l'école qui possèdent la vignette** de stationnement. Les places étant très limitées, il devient difficile pour les employés de trouver une place de stationnement lorsque des parents utilisent ce stationnement à l'entrée des élèves ou au moment de la présence d'un parent lors d'une activité en classe. Tous les véhicules qui ne possèdent pas de vignette ou ayant une vignette d'un autre établissement pourront recevoir une contravention ou un avertissement. Nous vous remercions de votre habituelle compréhension.

10. Circulation aux abords de l'école

Nous vous rappelons d'être prudents et vigilants lorsque vous circulez en voiture aux abords de l'école. De nombreux élèves viennent à l'école à pied et empruntent donc les rues qui environnent l'école. Nous devons tous être responsables et éviter une conduite dangereuse (virage en u, excès de vitesse, etc.). Il en va de la sécurité de tous les enfants. De plus, nous vous demandons de ne pas attendre votre enfant dans le



stationnement du personnel, puisque c'est tout près de l'endroit où les élèves prennent l'autobus. Vous devez également respecter la zone d'interdiction de stationner afin de permettre aux autobus d'accéder à l'endroit prévu. Merci de votre collaboration.

11. Horaire brigadiers scolaires

L'horaire des brigadiers scolaires aux intersections du boul. des Galeries d'Anjou et de la rue Des Jalesnes et du boul. des Galeries d'Anjou et de La Nantaise :

7h15 à 8h15 - 11h10 à 13h10 - 14h20 à 15h20
Mercredi 13h25 à 14h25

12. Allergies alimentaires

Comme vous le savez peut-être, certains élèves de l'école ont des allergies alimentaires sévères, entre autres, aux arachides et aux noix. Ils sont donc allergiques à tous les aliments contenant des noix ou des arachides y compris les huiles et les farines faites à partir de ces produits. La réaction allergique engendrée par les arachides et les noix est tellement sévère que même l'odeur peut déclencher une réaction et mettre en danger la vie de l'enfant.

Tous les enseignants ont été informés de la situation. Ils ont reçu une formation de l'infirmière scolaire pour appliquer les procédures d'urgence advenant un choc anaphylactique (réaction allergique sévère) chez un enfant.

La prévention reste, bien sûr, la solution la plus efficace pour éviter une telle situation. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas donner à votre enfant de repas ou de collation contenant des noix ou des arachides. Tous les enfants ont reçu la consigne de ne pas partager leur collation avec un autre enfant. Nous voulons que l'école soit un lieu sécuritaire pour tous les enfants qui la fréquentent.



13. Distribution du Petit Hebdo et souci écologique

La distribution du Petit Hebdo se fera à **tous les deux mercredis** et par souci d'économie et de protection de l'environnement, nous vous informons qu'il vous parviendra par courriel. À cet effet, nous vous avons déjà fait parvenir un communiqué afin de mettre à jour votre adresse courriel. Si ce n'est déjà fait, veuillez nous la retourner dès que possible.

14. Liste du personnel

Voici la liste des membres du personnel à l'école Albatros pour l'année 2016-2017. Si des changements devaient survenir en cours d'année, nous vous en aviserons.

# groupe	Enseignants	Niveau
021	Jolanta Zuchora-Adamiak	Préscolaire
118	Marie-Christine Dubé	1 ^{re} - 2 ^e
119	Catherine Arcand-Martel	1 ^{re} - 2 ^e
218	Genny Ouellet	3 ^e - 4 ^e
219	Dacha Rouleau-Dumont	3 ^e - 4 ^e
318	Lydie Lalonde	5 ^e - 6 ^e
319	Andrée-Anne Lachance	5 ^e - 6 ^e
Éducation physique	Charles-Étienne Tremblay Enzo-Matthew Colannino Monica Houle (préscolaire)	
Anglais	Alex Sylvestre Daisy Romero	
Musique	Jean-François Charron Louis-Philippe Authier (1 ^{er} cycle)	



Arts	Marie-Michèle Ménard
Orthopédagogues	Mélanie Picard Hélène Sévigny Étienne Chrétien-Duguay Laurence Gauthier
Psychologue	Marie-Claire Barbin
T.E.S.	Élianne Sansfaçon
Service de garde	Francine Drouin (technicienne, responsable)
Cons. pédagogique	Christine Binette
A.V.S.E.C	Johanne Carpentier
Travailleuse sociale	Geneviève Champagne
Infirmière	Julie Laporte
Hygiéniste dentaire	Sylvie St-Germain
Secrétaire d'école	Jocelyne Fontaine
Concierge de jour	Richard Mathieu
Concierges de soir	Cimon Bathalon Denis Alexandre
Brigadier	Francine Brault Paquin À déterminer
Directeur adjoint	Pierre Martin
Directrice	Nathalie Germain



15. RAPPEL - Formulaires à compléter et à retourner à l'école

En ce début d'année, nous vous rappelons qu'il est très important de compléter les formulaires (départ hâtif, autorisation photo, fiches santé, etc.) et de les retourner à l'école dans **les délais demandés**. Plusieurs familles ont oublié de nous transmettre le formulaire de départ hâtif du 27 août. Ces oublis pourraient entraver le bon fonctionnement de l'école. On pense également à la sécurité de nos élèves. Merci de votre collaboration.

16. Entrée principale - arrivée des enfants

Nous vous rappelons que les parents qui viennent reconduire leurs enfants à l'école le matin doivent les laisser dans la cour d'école ou passer par l'entrée du Service de garde. Vous ne devez passer par la porte principale que lorsqu'il s'agit d'un retard, donc après le son de la cloche de 8h00.

17. Service de garde

Pour utiliser le service de garde ou de dîner, vous devez vous inscrire préalablement. Contactez Francine Drouin au 514 353-4533 (vous pouvez laisser un message en tout temps).

Journée pédagogique du 12 septembre

Votre enfant doit être inscrit, vous pouvez consulter les listes sur le babillard du hall d'entrée du service de garde.

Pour ceux et celles qui ont des soldes à payer de l'année dernière, vous ne pouvez malheureusement pas vous prévaloir du service avant d'avoir acquitté en totalité le paiement dû.



18. Activités parascolaires

Cet automne, les activités parascolaires débuteront dans la semaine du 9 octobre 2018 et les inscriptions auront lieu du 31 août au 5 septembre inclusivement. AUCUNE inscription ne sera acceptée après cette date. À cause du manque de locaux, nous n'aurons pas le choix de nous limiter à un groupe pour chaque activité. Un tirage déterminera les participants s'il y avait trop d'inscriptions. Les feuillets d'information seront distribués aux élèves le jeudi 30 août.

